

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-59ItemMarie Moret à Marie-Isabelle Destriché, 13 mai 1898

Marie Moret à Marie-Isabelle Destriché, 13 mai 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[13 mai 1898](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Destriché, Marie-Isabelle \(1823-1910\)](#)

Lieu de destinationLa Challerie, Courdemanche (Sarthe)

Description

RésuméRéponse à la lettre de madame Destriché du 10 mai 1898 : sur les chiffres de l'assurance mutuelle contre la maladie de la Société du Familistère paraissant chaque année dans le numéro de novembre du *Devoir*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Mutualité](#)

Personnes citées[Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Inv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (209v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Tomes 13 mai 1874

A Madame Destrieux.

Madame,

J'ai l'honneur de vous accuser
reception de votre lettre du 10 et
qui m'a été renvoyée en
famille ici dans le midi.

"Le Dénier" publie bien
chaque année, dans son nu-
méro de Novembre, le compte
rendu des opérations de
chaque exercice dressé par
le Trésorier de la Société et
dans ce compte-rendu se
trouve le nombre des
malades et celui des guéris

de maladie pour les femmes
et pour les hommes.

Mais ces chiffres sont à
mettre à l'usage personnel
masculin ou féminin
relevant de chaque section
de l'assurance même contre
la maladie : section des
hommes, section des femmes.

Ces chiffres je ne les ai pas.
Devant rentrer chez moi
au dimanche dans une
dixaine de jours, je verrai
s'ils m'ont été remis.
Je me les procurerai, et je
vous les adresserai.

Agnez je vous prie
Madame, l'assurance
de mes civilités distinguées

N^o 9. B. G. Gudin